

## **Conditions de location Studio l'Annexe – Chalet Hysope**

### **Occupation du logement**

Le locataire s'engage à utiliser le logement dans les conditions qu'il est raisonnable d'attendre habituellement du public, conformément à la destination du lieu.

Toute réservation est nominative et ne peut être cédée à un tiers, à titre gratuit, onéreux ou commercial, sauf accord écrit du propriétaire.

La location est consentie pour un séjour qui commence et se termine aux dates et heures prévues au contrat de location. Le locataire ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit à son maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

Le logement est prévu pour 2 personnes maximum. Si ce nombre dépassait la capacité indiquée, le propriétaire se réserve le droit d'interrompre le séjour.

Le locataire est tenu de se conformer au règlement intérieur du logement, de ne pas occasionner de nuisances sonores, d'assurer la gestion des poubelles, l'entretien de l'escalier d'accès en cas de chutes de neige durant le séjour, ...

### **Conditions particulières**

La remise des clés se fait en main propre,

Les animaux ne sont pas acceptés,

L'arrivée dans le logement se fait de 16h à 20h, le départ en matinée, au plus tard à 11 heures.

### **Prix**

Le prix, payable en Euros, et les dates de location sont indiquées dans le contrat de location.

Les prestations complémentaires (taxe de séjour, forfait ménage...) ne sont pas incluses.

La taxe de séjour est de 1,65 € / jour / par personne, sauf pour les mineurs.

Le forfait ménage optionnel est de 150 €.

### **Modalités de réservation**

Un compte de 30 % est demandé à la réservation du logement. Le solde de la location se règle au plus tard à l'arrivée dans le logement, au propriétaire ou à son représentant.

Une caution de 500 €, non encaissée, est demandée et restituée en fin du séjour, à l'état des lieux.

### **Annulation**

En cas d'annulation de la location par le client, moins de 15 jours avant le séjour, l'acompte ne pourra donner lieu à remboursement.

### **Etat des lieux**

Le logement loué contient du mobilier, de la vaisselle, une literie, ... conformément au descriptif de l'annonce. Le locataire est responsable des dégâts éventuels qu'il pourrait occasionner dans le logement et doit être assuré (RC). Le locataire devra signaler toute détérioration ou casse survenue durant son séjour et devra rembourser les objets détériorés ou leur remise en état.

Le locataire s'engage à rendre le logement loué à son départ aussi propre qu'il l'aura trouvé à son arrivée. Sauf s'il prend le forfait ménage, ce qui ne l'exempte pas d'évacuer les poubelles, vider le lave-vaisselle, entretenir le déneigement de l'accès extérieur durant son séjour, ...

La restitution des clefs est exigée au départ des locataires.

### **Force majeure**

Le propriétaire se réserve le droit de suspendre, retarder, modifier ou annuler la location du logement en cas d'événements indépendants de sa volonté, tels que : incendie, inondation, épidémie, guerre, réquisition, grève, ouragan, tornade, tremblement de terre, ... intervenant après la réservation et empêchant son exécution dans des conditions normales.

Il est précisé que, dans une telle situation, le client ne peut réclamer le versement d'aucune indemnité et ne peut intenter aucun recours à l'encontre du propriétaire.

## **Données personnelles**

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au client sont indispensables au traitement de sa demande de location, et utilisées uniquement dans ce cadre.

Le client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes, d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

## **Réclamation**

Toute réclamation relative à la location du logement doit être portée à la connaissance du propriétaire par courrier : Chalet Hysope 32 rue des Sagnes 38750 Alpe d'Huez, ou par mail : [contact@chalet-hysope.com](mailto:contact@chalet-hysope.com), dans les 8 jours après la fin du séjour.

## **Litiges**

Tout litige né de la validité, l'interprétation, l'exécution, la résiliation des présentes CGV, et plus généralement des relations entre le propriétaire et le locataire, est soumis aux tribunaux français compétents dans les conditions de droit commun, sauf dispositions légales impératives ou d'ordre public contraires applicables. En cas de litige, le droit applicable sera français et la juridiction compétente sera celle rattachée au lieu de la location.

Chaque partie s'efforcera de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'application des présentes conditions.

Le locataire est informé qu'il peut recourir gratuitement à une médiation conventionnelle auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1), ou auprès du Médiateur de la consommation Médicys dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : [www.medicys-consommation.fr](http://www.medicys-consommation.fr).

Le locataire peut également recourir à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>